



**SYNDICAT C.G.T.
DES S.P.P LYON-RHONE**



SUD SDIS-69



SNSPP-CFTC 69

Lyon, le 13 décembre 2011,

DECLARATION PRELIMINAIRE CTP 13 DECEMBRE 2011

M. le Président, (Mme et) M. les élus du CTP, nous souhaitons faire une déclaration préliminaire.

Le CTP est une parodie de système démocratique. Les organisations syndicales qui sont des partenaires sociaux, sont régulièrement reléguées au rôle de faire valoir et ne peuvent plus remplir leur rôle. Cette situation n'est plus acceptable pour la CGT, Sud et le SNSPP.

Premièrement: l'absence régulière des élus, montre l'intérêt qu'ils portent au fonctionnement du SDIS.

Deuxièmement: l'inutilité de nos votes, malgré leur quasi parité avec ceux de la Direction.

Troisièmement: nos revendications ne sont jamais prises en compte, sauf de façon infinitésimale.

Ces trois points (on aurait pu en citer d'autres), montrent que le CTP se résume à une simple chambre d'enregistrement des propositions et des décisions de la Direction.

La dernière décision prise concernant l'organisation du SDIS en cas de grève, nous force aujourd'hui à quitter le CTP.

Nous considérons que cette mesure est une atteinte fondamentale au droit de grève des SPP.

Encore une fois, la Direction n'a pas pris la peine de nous consulter et nous nous retrouvons devant les élus sans aucun débat préalable.

Nous sommes mis devant le fait accompli, sans aucun repli possible et nous savons trop bien comment cela se terminera.

Cette situation récurrente nous oblige à nous poser la question de notre utilité à siéger au CTP.

Pour cette raison, nous réservons notre position quant à notre participation aux futures instances paritaires.

Merci de votre attention.

Les membres élus du CTP, syndicats CGT, SUD et SNSPP